

PME & REGIONS

en
direct

Essilor reprend IVS

ÎLE-DE-FRANCE — Le géant des verres optiques Essilor achète 68,3% d'Interactif Visuel Système (IVS), spécialiste des systèmes d'aide à la vente pour opticiens. Ce dernier emploie plus de 80 personnes pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 20 millions d'euros. Essilor renforce ainsi sa capacité à répondre au besoin croissant de personnalisation des verres.



5 villes pour la Cité de la gastronomie

CENTRE — Un réseau de Cités de la gastronomie comprenant le « socle » Tours, Paris-Rungis et Dijon, mais sans exclure Lyon : telle est la proposition de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA) qui a reçu l'aval des ministres de la Culture, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Les villes candidates ont

jusqu'à la mi-avril pour répondre aux questions du gouvernement notamment sur le financement des projets et sur leur contenu culturel, la volonté étant de prendre une décision à la fin du mois d'avril. Ce projet entre dans le cadre de l'inscription par l'Unesco du « repas gastronomique des Français » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le projet de Beaune a été écarté.

Matériaux de construction : Bouyer Leroux absorbe Imerys Structure

- Le groupe coopératif basé dans le Maine-et-Loire est en négociations exclusives pour reprendre son concurrent.
- L'ensemble représente la moitié du marché français de la brique de terre cuite, en vogue pour ses propriétés thermiques.

MATÉRIAUX

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

Le groupe coopératif Bouyer Leroux va plus que doubler de volume en reprenant son concurrent Imerys Structure, filiale du groupe minier Imerys, qui fabrique, comme lui, des matériaux de construction en terre cuite, dont des briques de mur et de cloison mais aussi des conduits de cheminée. Les deux groupes ont engagé des négociations exclusives qui devraient aboutir, sous réserve d'autorisations administratives, en avril prochain.

Imerys Structure (400 salariés) a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 95 millions d'euros en 2011. Quant à Bouyer Leroux (370 salariés), basé à La Séguinière (Maine-et-Loire), il affiche un chiffre d'affaires de 90 millions d'euros, dont 63 millions dans la production de matériaux de terre cuite sur deux sites, dans le Maine-et-Loire et en Vendée.

Complémentarité

Le montant de la transaction avoisinerait une année de chiffre d'affaires d'Imerys Structure. Elle serait financée pour deux tiers sur fonds propres et pour le reste par endettement. « Le statut coopératif a permis de consolider année après année le bilan et les fonds propres », mentionne Roland Besnard, le PDG de



Le nouveau groupe affiche une capacité annuelle de fabrication de 1,5 million de briques de mur et de cloison. Photo Ouest France / PhotoPQR

Bouyer Leroux, lui-même ancien d'Imerys. « Cette opération ne nous dégarrit pas financièrement, nous gardons des capacités d'investissement », ajoute-t-il. Près de 3 millions d'euros seront investis sur le site Imerys Structure de La Boissière-du-Doré, près de Nantes, en 2013. Et le groupe garde en ligne de mire la possibilité d'un nouveau site industriel à Hodeng-Hodenger (Seine-Maritime), un projet évalué à 30 millions d'euros.

La complémentarité des deux

entreprises est telle que, en 2010, c'est Imerys qui avait envisagé l'acquisition de Bouyer Leroux, mais le statut coopératif ne facilitait pas cette transaction. Il est d'ailleurs prévu qu'Imerys Structure converge vers un statut de SCOP dans un délai d'environ quatre ans.

Imerys Structure apporte à Bouyer Leroux une complémentarité territoriale, avec 7 unités principalement situées dans le sud du pays, mais aussi un supplément de gamme sur les produits de grands

formats. Le nouvel ensemble affiche une capacité annuelle de fabrication de 1,5 million de briques de mur et de cloison, soit près de la moitié du marché français.

Un produit « ecofriendly »

« La recherche a amélioré la résistance thermique de ce produit, perçu comme noble et "ecofriendly" », note Roland Besnard. Bouyer Leroux a contribué à faire évoluer la brique de terre cuite, avec notamment sa

« BGV » (brique grande vitesse), son Monomur ou des éléments de grande longueur, destinés à faciliter le travail du maçon tout en renforçant la résistance thermique. Les emplois des deux entreprises seraient conservés. Au-delà de la fabrication de briques et de tuiles en terre cuite, Bouyer Leroux est présent dans la menuiserie industrielle (SPPF) et dans le traitement de déchets (Bouyer Leroux Environnement), valorisés en chaleur pour ses processus de briqueterie. ■

La brique rattrape le béton

ANALYSE
Matthieu Quiret

La filière est arrivée à maturité », assure Hervé Pétard. Ce spécialiste de la Fédération française des tuiles et briques voit dans le rapprochement entre Imerys et Bouyer Leroux la fin des grandes manœuvres dans ce secteur des matériaux de construction qui pèse 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Le nouvel ensemble disputera le marché au français Terreal et à l'autrichien Wienerberger, tous deux produisant en France ces matériaux pondéreux qui ne s'exportent et ne s'importent pas. Si la production de la brique pèse autant que celle de la tuile, elle ne génère en fait que 25 % des ventes du secteur, sa valeur ajoutée étant inférieure.

La part de marché de la brique a doublé en dix ans grâce à ses qualités isolantes.

La brique, en revanche, n'a cessé depuis dix ans de prendre des parts de marché dans la construction de logements. Seules 20 % des maisons individuelles étaient construites en terre cuite dans les années 1990. Près de la moitié le sont aujourd'hui.

En logement collectif, ces parts sont passées de 15 % à 24 %. « La montée en performance exigée par les différentes réglementations thermiques (RT) a tiré ce matériau cinq fois plus isolant que les blocs béton », insiste Hervé Pétard.

La production marque le pas
Le PDG de Bouyer Leroux, Roland Besnard, confirme que, en dépit du ralentissement dans la construction, le marché de la brique en terre cuite reste porteur du fait de la nouvelle RT 2012. En 2011, il a progressé de 18 %, contre 2 % pour le bloc béton.

Hervé Pétard rappelle toutefois que la production a marqué le pas en 2012, à 2,25 millions de tonnes contre un point haut de 3 millions de tonnes en 2007. A la Fédération française du bâtiment, le responsable de la performance thermique, Philippe Lansard, nuance également l'effet de la RT 2012 : « Il est trop tôt pour constater un impact sur la structuration des filières. » Enfin, la brique monomur alvéolaire, très isolante par rapport à la brique pleine de 20 centimètres d'épaisseur, plus classique, ne représente que 10 % des ventes de briques. Elles permettent de se passer de toute isolation supplémentaire sous un climat tempéré européen. ■

Le solaire thermique rebondit grâce aux aides et à la RT 2012

Le marché a légèrement repris en 2012 après trois ans de baisse grâce à la réglementation thermique des bâtiments.

Le marché du solaire thermique redevient attractif. La jeune pousse marseillaise Solaire 2G vient de réussir sa levée de fonds d'un demi-million d'euros auprès de nombreux « business angels » de la région, le réseau Provence Business Angels, la Société de Capital Risque Provençale et Corse (Banque Populaire) et la plate-forme de financement participatif WISEED.

La PME a développé pendant trois ans un système hybride avec des universitaires : son panneau de toiture photovoltaïque produit de l'électricité tout en valorisant la chaleur dégagée pour chauffer l'eau domestique et alimenter le chauffage des logements. La PME prévoit de commercialiser son innovation d'abord dans les maisons individuelles. Sa production sera confiée à une PME bourguignonne et l'assemblage final à Soltech (groupe GDF Suez).

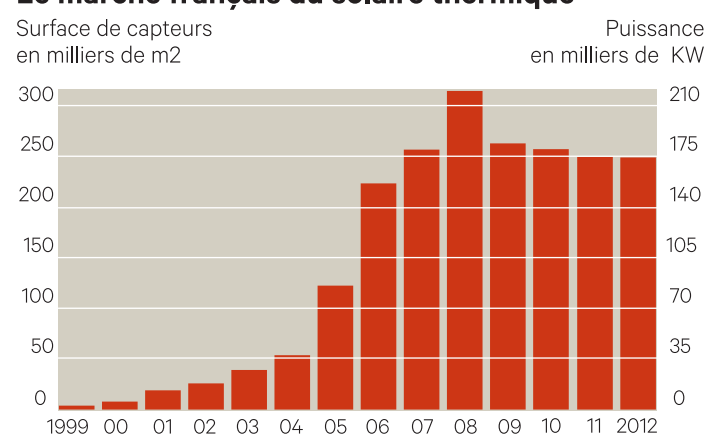
Du côté des professionnels, le délégué général du syndicat Enerplan, Richard Loyer, confirme : « On voit apparaître actuellement plusieurs nouvelles offres en solaire hybride avec également l'autre constructeur français, Systovi. »

Ces innovations pourraient accélérer la légère reprise que le marché semble avoir amorcée l'an dernier après trois années de baisse des ventes. En 2011, le marché était retombé à 175 mégawatts (MW), après un pic à 200 MW en 2009, selon les chiffres d'Enerplan. Richard Loyer estime que les installations en collectif ont bondi de 20 % en 2012, grâce aux aides de l'Ademe, qui subventionne l'investissement en logement collectif. L'autre levier est l'avantage fiscal Scellier, qui est conditionné aux fortes performances techniques des logements construits. « C'est surtout l'effet de la réglementation thermique 2012 (RT) », pense André Joffre, président de Qualit'EnR, le réseau des installateurs. Ce dernier ajoute que l'augmentation des prix de l'énergie favorisera cette solution sur le long terme.

Boom attendu des chauffe-eau solaires

Même analyse chez Jérôme Mouterde, président de Solaire 2G. S'il mise à terme sur l'augmentation des prix de l'énergie pour lancer son produit à l'étranger, il estime que dans l'immédiat, en France, « la RT est le seul moyen de motiver le marché. Le vrai démarrage sera en 2014, le temps que les permis se concrétisent. » Richard Loyer s'attend

Le marché français du solaire thermique



« LES ÉCHOS » / SOURCES : CEA, ENERPLAN

aussi voir bondir dans les deux ans le nombre de chauffe-eau solaires. Cette solution s'est imposée dans 7 à 8 maisons BBC sur 10, un label qui préfigure depuis quelques années la RT. « Même si nous prenons la moitié du marché des 150.000 logements neufs par an, on triple le nombre actuel de 30.000 systèmes. »

De quoi redonner de l'air aux quatre industriels installés en France : Clipsol en Savoie, Giordano en Paca, Viessmann en Lorraine et Vaillant dans les Pays de la Loire.

Ces entreprises ont subi de plein

fouet la baisse du marché mais surtout les difficultés de la filière photovoltaïque, sur laquelle elles se positionnent également. Enerplan assure néanmoins que les effectifs sont restés stables grâce aux redéploiements des équipes. La filière estime avoir payé la mauvaise image du photovoltaïque alors que ces deux marchés sont indépendants. A la différence de son alter ego solaire, à la balance commerciale déficitaire, l'industrie thermique revendique l'exportation de la moitié de sa production française. — M. Q.

Les chiffres

400

MILLIONS D'EUROS
L'industrie du solaire thermique génère 400 millions d'euros et 2.000 emplois. La moitié des ventes est réalisée à l'exportation.

100

MILLIONS D'EUROS
Les activités de l'installation et de la maintenance des systèmes solaires représentent un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros et 2.000 emplois directs.

17

CENTIMES DU KWH
Le coût minimum de la chaleur solaire est de 17 centimes par kilowattheure en collectif dans le sud de la France, mais il dépasse les 40 centimes en logement individuel dans le nord du pays.